







Une nouvelle aire de covoiturage à Bretteville-sur-Odon réalisée par Caen la mer

Dans le cadre de sa politique globale de déplacements sur le territoire de la Communauté urbaine, Caen la mer met en place de nouvelles alternatives pour faciliter les trajets du quotidien. Parmi ces alternatives, Caen la mer incite à la pratique du covoiturage avec la création d'aires dédiées. Une aire de covoiturage supplémentaire est désormais aménagée sur le territoire de la commune de Bretteville-sur-Odon au niveau de la porte de Bretagne, à la jonction de l'A84 et du boulevard périphérique.

LA REALISATION DE L'AIRE DE BRETTEVILLE-SUR-ODON

Après la mise en service de l'aire de Thue-et-Mue l'été dernier. Caen la mer a finalisé réalisation d'une aire de covoituraae commune de Brettevillesur-Odon, au niveau de l'échangeur de la porte de Bretagne reliant l'autoroute A84 et le boulevard périphérique.

Elle a une capacité de 44 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite. Cet aménagement a été réalisé sous la maîtrise



d'ouvrage de Caen la mer pour un budget de 60 930 €.

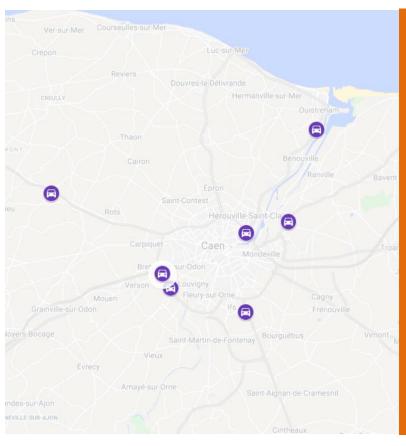
Sa réalisation s'opère dans le cadre d'une mise à disposition du foncier actuellement géré par la Direction Interdépartementale des Routes du Nord-Ouest et d'un travail partenarial avec le Département du Calvados pour les accès et sorties.

LA POLITIQUE DE CAEN LA MER pour le déploiement des aires de covoiturage

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacement Urbain) un diagnostic des pratiques de covoiturage a été réalisé. Il est apparu important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération.

Pour développer le nombre d'aires de covoiturage, la Communauté urbaine Caen la mer a adopté, au printemps 2019, un schéma de développement des aires de covoiturage visant à proposer un maillage d'aires de covoiturage à proximité des grands axes de circulation ainsi qu'à officialiser et améliorer les aires de covoiturage « spontanées » présentes sur le territoire. Pour ce faire, la Communauté urbaine Caen la mer a décidé d'investir une somme de 200 000 euros par an.

En 2021, deux autres aires de covoiturage verront le jour : l'une à Troarn, l'autre à Verson.



AIRES DE COVOITURAGE Où sont-elles?

- Colombelles au Rond-Point Lazzaro (par le CD14)
- Ouistreham zone du Maresquier (rue de la crête au coa). 16 places dont 1 PMR
- lfs Echangeur de la Dronnière 44 places dont 1 PMR
- Hérouville Saint Clair Porte d'Angleterre 16 places dont 1 PMR
- **Eterville** 28 places dont 1 PMR
- Thue et Mue Aire de la Corneille 28 places dont 1 PMR
- Bretteville-sur-Odon Porte de Bretagne 44 places dont 1 PMR

Contact presse:

Daniela Terzi Responsable communication de Caen la mer Cabinet du Maire-Président 02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97 courriel: d.terzi@caenlamer.fr

Tous les dossiers sur le site : www.caenlamer.fr











